

Le contrat, le cadre & l'éthique: Balises du processus de coaching

Catherine Ransquin

Merci à Francoise Lemoine, Lucy Van Hove, Eric Debois, Alexis Kestermans



cfip

CFIP - Centre pour la formation et l'intervention psychosociologiques ASBL Avenue Gribaumont 153 - 1200 Bruxelles - ☎ 02 770 50 48 - ☒ secretariat@cfip.be - www.cfip.be

Introductions

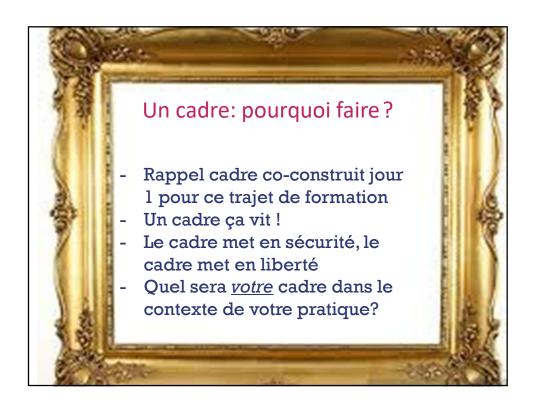
5 minutes à deux (2,5' p/p) pour se rappeler sur l'autre:

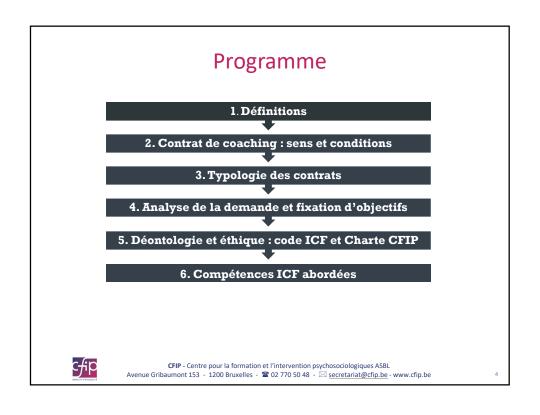
- Son prénom, son surnom
- Sa localisation
- 3 casquettes ou étapes de son parcours pro
- Ce que je croyais du choix de sa carte, ce que c'était vraiment
- > 1 minute pour le dire



CFIP - Centre pour la formation et l'intervention psychosociologiques ASBL

Avenue Gribaumont 153 - 1200 Bruxelles - ☎ 02 770 50 48 - ☒ secretariat@cfip.be - www.cfip.be







Objectifs d'apprentissage:

A l'issue de ce module, les participant·e·s seront capables de :

- Comprendre le sens du contrat et du cadre dans la pratique du coaching
- Identifier les constituants et les types de contrats de coaching
- Contractualiser le démarrage d'un coaching (modalités opératoires et fondamentaux déontologiques)
- Approfondir leur capacité d'analyse de la demande et de définition de l'objectif lors d'un début de coaching
- Intégrer les éléments fondamentaux des compétences ICF ayant trait à la déontologie et au cadre



CFIP - Centre pour la formation et l'intervention psychosociologiques ASBL

Avenue Gribaumont 153 - 1200 Bruxelles - ☎ 02 770 50 48 - ☒ secretariat@cfip.be - www.cfip.be

Rappel: modules avec Marc/Lucy

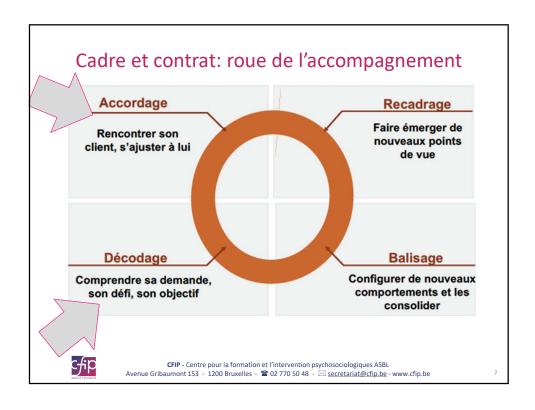
Etapes classiques d'un processus de coaching

- · Analyse de la demande
- Fixation d'objectifs
- Contractualisation
- · Recherche d'options et solutions
- · Plan d'action
- Évaluation continue de la progression
- · Réorientation du plan d'action
- · Evaluation du processus

Allers-retours entre prises de conscience et mises en pratique



CFIP - Centre pour la formation et l'intervention psychosociologiques ASBL Avenue Gribaumont 153 - 1200 Bruxelles - ☎ 02 770 50 48 - ☑ secretariat@cfip.be - www.cfip.be





Speed Brainstorming

Vous comprenez l'utilité des contrats en général, mais à quoi cela peut il servir en coaching?

Qui devrait il impliquer?

Sur quoi porterait-il?

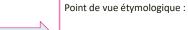
Quels en seraient les avantages et inconvénients?



CFIP - Centre pour la formation et l'intervention psychosociologiques ASBL Avenue Gribaumont 153 - 1200 Bruxelles - ☎ 02 770 50 48 - ☒ secretariat@cfip.be - www.cfip.be

Contrat

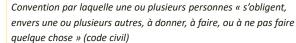




Contrat < Cum tractare Tirer ensemble avec force

Traiter avec Convention < Cum venire / Venir avec

Petit Robert :



cfip CFIP - Centre pour la formation et l'intervention psychosociologiques ASBL Avenue Gribaumont 153 - 1200 Bruxelles - ☎ 02 770 50 48 - ☑ <u>secretariat@cfip.be</u> - www.cfip.be

Le sens du contrat en général

Le contrat, au sens large :

- •Clarifie et pose le cadre de la relation
- •Précise les objectifs de la relation
- •Permet à chacune des parties

d'assumer ses responsabilités individuelles,

& d'être protégés





CFIP - Centre pour la formation et l'intervention psychosociologiques ASBL

Avenue Gribaumont 153 - 1200 Bruxelles - ☎ 02 770 50 48 - ☒ secretariat@cfip.be - www.cfip.be

11

Le contrat



E. Berne (A.T): Le contrat est un engagement bilatéral explicite en vue d'une action bien définie.



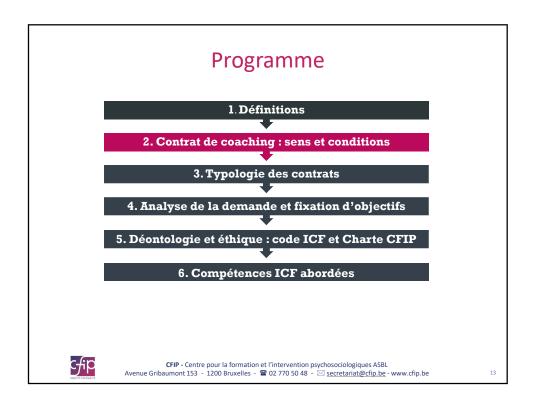
W. James (Pragmatisme) : Le contrat est un engagement envers soi-même ou quelqu'un d'autre pour mener à bien un changement



J. A. Malarewicz (formateur de coachs, psychiâtre): Le contrat va « configurer » la situation de coaching : il détermine un contexte, une aire de jeu, en même temps qu'il permet au coach de se situer résolument dans une logique de changement, ce qui ne peut qu'être profitable pour son client, même si ce dernier n'en identifie pas toujours les multiples implications



CFIP - Centre pour la formation et l'intervention psychosociologiques ASBL Avenue Gribaumont 153 - 1200 Bruxelles - ☎ 02 770 50 48 - ☑ <u>secretariat@cfip.be</u> - www.cfip.be



Le sens du contrat dans le coaching

- Poser le cadre de référence, clarifier le positionnement du coach
- Poser les objectifs
- Poser les moyens et responsabilités respectives
- Clarifier la demande : le contrat est l'aboutissement de l'analyse de la demande

- Modifier la cible du regard : du problème vers le but du changement
- Créer les conditions d'une relation d'égal à égal
- Respecter et encourager l'autonomie (notamment en clarifiant la fin du travail)
- Prévenir le sauvetage (surprotéger, aider quelqu'un contre son gré)



CFIP - Centre pour la formation et l'intervention psychosociologiques ASBL

Avenue Gribaumont 153 - 1200 Bruxelles - ☎ 02 770 50 48 - ☒ secretariat@cfip.be - www.cfip.be

Distinctions

SENS JURIDIQUE	SENS RELATIONNEL
Accord générateur de droits et obligations	Engagement mulilatéral explicite Engagement du coaché envers lui-même
Si le contrat n'est pas exécuté, une sanction est prévue	L'inexécution du contrat constitue elle- même une sanction
Les piliers : le contrat repose sur la preuve, la bonne foi	Les repères : le contrat repose sur la motivation, la confiance
Définit les droits et devoirs	Transforme l'énergie négative en énergie positive
Le contrat protège les partenaires	Le contrat mobilise, dynamise et rassemble
Garantie	Engagement
Avoir, faire	Etre, faire

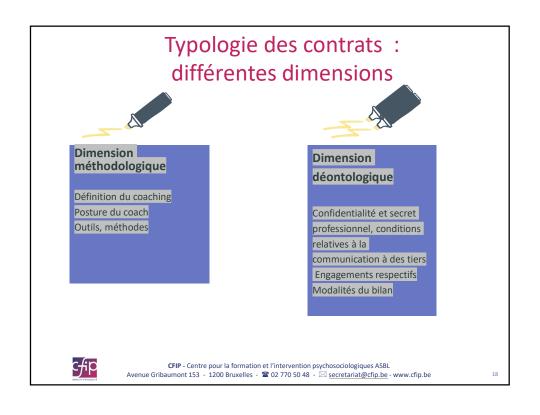
Jacques Dekoninck



CFIP - Centre pour la formation et l'intervention psychosociologiques ASBL Avenue Gribaumont 153 - 1200 Bruxelles - ☎ 02 770 50 48 - ☑ secretariat@cfip.be - www.cfip.be





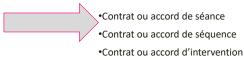


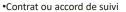
Typologie des contrats déclinaison de différents niveaux de contrats

Coexistence de différents niveaux de contrats/accords qui s'emboitent:

- •Contrat administratif (dimension opératoire)
- •Contrat de changement
- Contrat relationnel
- •Contrat clandestin, implicite
- Contrat triangulaire

+ éthique et méthodologie







 $\textbf{CFIP} - \text{Centre pour la formation et l'intervention psychosociologiques ASBL} \\ \text{Avenue Gribaumont 153} - 1200 \text{ Bruxelles} - \textcircled{8} 02 770 50 48 - \textcircled{$$} \underline{\text{secretariat@cfip.be}} - \text{www.cfip.be}$

19

Typologie des contrats:

Contrat administratif: Dimension opératoire (oral ET écrit)

Définition du coaching Distinction avec autres formes d'accompagnement

Principes et valeurs- déontologie

Durée et fréquence des séances

Lieu

Durée du parcours de coaching Conditions tarifaires Conditions relatives à la phase exploratoire Conditions relatives à l'arrêt du coaching

Contrat de changement

Porte sur les **objectifs** de changement et les **résultats** attendus

Globalement, pour le coaching : définis sur base de l'analyse de la demande Eventuellement, par séance (contrat de séance)



CFIP - Centre pour la formation et l'intervention psychosociologiques ASBL

Avenue Gribaumont 153 - 1200 Bruxelles - ☎ 02 770 50 48 - ☒ secretariat@cfip.be - www.cfip.be

Exercice: contractualisation opératoire

1ere prise de contact : un client intéressé (A) contacte le coach (B) pour mieux comprendre ce que c'est. Le coach répond et clarifie (contractualisation opératoire)

Les observateurs (C) observent: comment le coach structure son cadre et l'éthique du coaching



 $\textbf{CFIP} - \text{Centre pour la formation et l'intervention psychosociologiques ASBL} \\ \text{Avenue Gribaumont 153} - 1200 \text{ Bruxelles} - $\mathbb{\mathbb{m}} 2770 50 48 - \simeq \sections \section{\text{secretariat@cfip.be}}{\text{secretariat@cfip.be}} - \text{www.cfip.be} \\ \text{Note that } \text{the point of the point o$

21

Typologie des contrats – contrat de changement

Les résultats visés sont souvent exprimés en termes comportementaux, selon des modalités concrètes, dont la mise en œuvre <u>dépendra du/de la coaché.e</u>

Degré de spécificité des résultats attendus : différentes sensibilités



Conceptions fondées sur l'obtention de **résultats opératoires** objectivables définis <u>selon des critères qu</u>antifiés

(ex « amener la personne à développer la clientèle de 10% en 1 an par une attitude adéquate »)



de perspectives, de points de repères, de changements qualitatifs, d'améliorations

(ex « améliorer les habilités à motiver une équipe »)



CFIP - Centre pour la formation et l'intervention psychosociologiques ASBL

Avenue Gribaumont 153 - 1200 Bruxelles - ☎ 02 770 50 48 - ☒ secretariat@cfip.be - www.cfip.be

Typologie des contrats Contrat relationnel et contrat implicite

Contrat « relationnel » (ou comportemental)

Règles, « culture », surtout dans le coaching d'équipe ou de groupe

Assiduité, ponctualité Mobilisation à l'égard des objectifs Confrontation bienveillante Permissivité quant à l'expression Langage « je »

Contrat clandestin, caché, implicite

- •les non-dits (ex. faire un coaching pour faire plaisir à ...)
- •les attentes irréalistes (conscientes ou inconscientes)
- •les enjeux non déclarés (secrets) (ex. le coaching de la dernière chance)
- •les projets et stratégies manipulatoires
- •les jeux psychologiques (ex. « démontrer » que le coach est incompétent)
- •les phénomènes transférentiels (ex. idéalisation)



CFIP - Centre pour la formation et l'intervention psychosociologiques ASBL Avenue Gribaumont 153 - 1200 Bruxelles - ☎ 02 770 50 48 - ☒ secretariat@cfip.be - www.cfip.be

23

Typologie des contrats

Contrat de « séquence »

Zoom sur sous-objectifs dans le processus large Contrat de séance: « Quels objectifs voulez-vous atteindre dans cette séance ? »

Contrat de séquence: thème par thème, selon les priorités, par tranches de 10-15'

Contrat d'« accord »

- Outil de communication, court et concis
- « Puis-je vous interrompre ? »
- « Puis-je vous proposer de concevoir une application pratique ? »
- « Puis-je vous donner un feedback? »

Contrat de suivi

- Ce qui différentie le coaching d'autres formes d'accompagnement
- actions concrètes planifiées par le client, « tasking », petits pas



CFIP - Centre pour la formation et l'intervention psychosociologiques ASBL Avenue Gribaumont 153 - 1200 Bruxelles - ☎ 02 770 50 48 - ☒ secretariat@cfip.be - www.cfip.be

Contrats secrets: conscientiser mes représentations comme coach

Le développement personnel, le travail sur soi et la supervision sont nécessaires pour minimiser les zones d'ombres et les risques de contrats secrets du coach.

Le coach peut également se poser la question pour chaque coaching : quel est mon contrat personnel, qu'est-ce qui ferait, pour moi, que ce coaching soit une réussite?

Le coach gagne à identifier ses croyances sur :

- Ce qu'est un « bon » coach
- Un coaching réussi
- Le coaché qu'il a en face de lui
- Ses (in)compétences



CFIP - Centre pour la formation et l'intervention psychosociologiques ASBL Avenue Gribaumont 153 - 1200 Bruxelles - \bigcirc 22 770 50 48 - \bigcirc secretariat (acfip.be - www.cfip.be

25

Contrat opératoire en coaching : formalisé?

Ecrit/ oral?

Avant la première session et / ou après la définition de l'objectif?

- ➤ Voir Charte CFIP: écrit obligatoire dans un coaching professionnel (tripartite)
- Voir exemples de contrats dans le syllabus
- Questions, remarques? Qu'est ce qui vous étonne?



CFIP - Centre pour la formation et l'intervention psychosociologiques ASBL Avenue Gribaumont 153 - 1200 Bruxelles - ☎ 02 770 50 48 - ☑ <u>secretariat@cfip.be</u> - www.cfip.be





Mais quelle est la demande?



CFIP - Centre pour la formation et l'intervention psychosociologiques ASBL Avenue Gribaumont 153 - 1200 Bruxelles - ☎ 02 770 50 48 - ☒ secretariat@cfip.be - www.cfip.be

Analyse de la demande

La demande est motivée par un désir particulier, un projet, des sentiments au sujet d'une situation à l'égard de laquelle le demandeur souhaite un changement, ou par une frustration, de l'ambivalence



Importance d'accepter que la demande ne soit pas limpide d'emblée L'analyse de la demande débouche sur l'établissement du contrat. Prévenir le « sauvetage » (surprotéger, aider quelqu'un contre son gré)

Distinguer :

- Demande explicite et demande implicite
- Demande « première » et demande « seconde »
- Demande consciente et attente inconsciente



 $\textbf{CFIP} - \text{Centre pour la formation et l'intervention psychosociologiques ASBL} \\ \text{Avenue Gribaumont 153} - 1200 \text{ Bruxelles} - $\mathbb{\mathbb{m}} 2770 50 48 - \simeq \mathbb{\mathbb{s}} \mathbb{\mathbb{certaintd@cfip.be}} - \text{www.cfip.be} \\ \text{New Month of the following properties of the following$

29

Différents types de clients & pistes pour les aborder

Le « plaignant »

- •Développer sa réflexivité
- •Prendre conscience de sa marge de manœuvre et de responsabilité
- •Technique des tout petits pas

Le « visiteur »

- Pourquoi est-il tout de même là?
- Une demande est-elle formulée?
- Si déni : utiliser ce qui se passe dans l'ici & maintenant
- Prescription paradoxale de non changement (« freiner »)

Le « client »

4 conditions pour être réellement client :

- Vivre la situation actuelle comme suffisamment inconfortable
- · Avoir pris conscience, avoir réagi
- Demander de l'aide
- Être prêt à réagir encore



CFIP - Centre pour la formation et l'intervention psychosociologiques ASBL Avenue Gribaumont 153 - 1200 Bruxelles - ☎ 02 770 50 48 - ☑ secretariat@cfip.be - www.cfip.be

4 bonnes questions:

- Une demande est-elle formulée?
- Le coach est-il compétent pour y répondre?
- La demande est-elle conforme au contrat?
- Le coaché assure-t-il sa part de responsabilité?



 $\textbf{CFIP} - \text{Centre pour la formation et l'intervention psychosociologiques ASBL} \\ \text{Avenue Gribaumont 153} - 1200 \text{ Bruxelles} - $\mathbb{\mathbb{m}} 2770 50 48 - \simeq \mathbb{\mathbb{s}} \mathbb{\mathbb{certaintd@cfip.be}} - \text{www.cfip.be} \\ \text{New Month of the following properties of the following$

. .

Exercice: analyse de la demande

1er contact

Un potentiel coaché (A) contact au sujet d'un problème en vue de peut-etre démarrer du coaching. Il n'a jamais essayé le coaching. Le coach (B) essaye de comprendre sa demande, écoute en présence, questionne pour vérifier si la demande est bien de l'ordre du coaching, sans encore aller plus loin dans le contrat de changement (définition de l'objectif).

Le ou les observateurs (C) observent:

- Ce à quoi s'intéresse le coach
- Comment le coach s'y prend pour comprendre la demande.

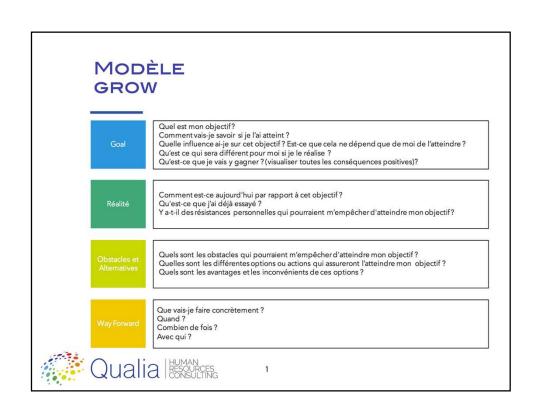
Point d'attention: limitez-vous à la compréhension de la demande dans la perspective de contractualiser mais sans contractualiser.



CFIP - Centre pour la formation et l'intervention psychosociologiques ASBL

Avenue Gribaumont 153 - 1200 Bruxelles - ☎ 02 770 50 48 - ☒ secretariat@cfip.be - www.cfip.be



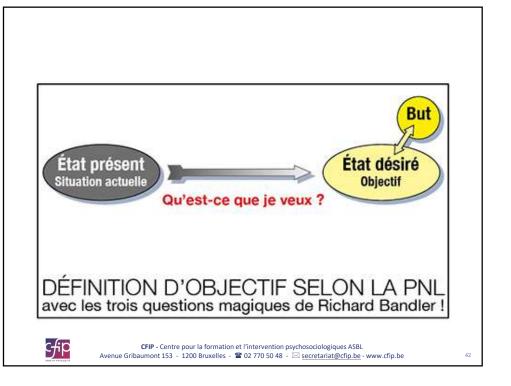


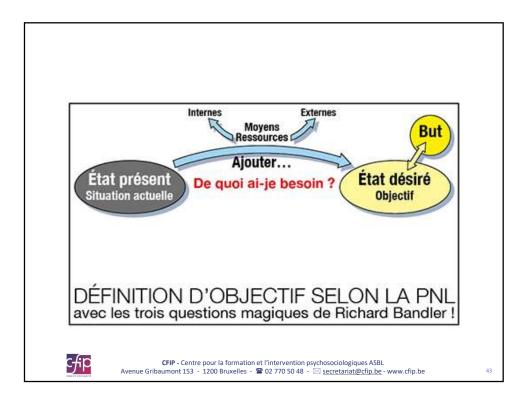
Déterminer l'objectif : méthode du tamis (Robert Dilts)

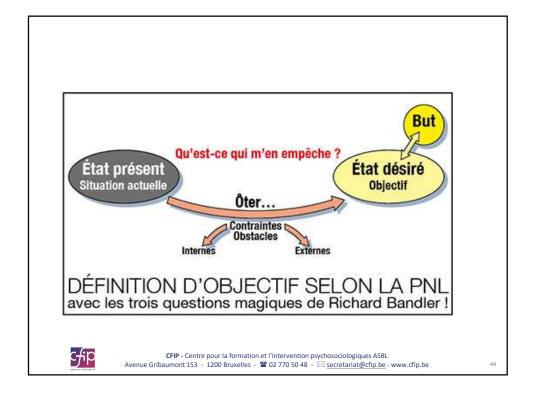
- 1. Formulation positive
- 2. Doit être sous contrôle (cercles d'influence)
- 3. Dans un contexte bien précis (ou, quand, avec qui?)
- 4. A quoi saurai-je que je l'ai atteint (critères internes, critères externes, visualisation)
- 5. En équilibre avec soi-même = écologique
 - Quel est l'avantage de ne pas atteindre l'objectif ?= bénéfices secondaires.
 - o Quel est l'inconvénient d'avoir atteint l'objectif?
- 6. Quel est le prix à payer ?
- 7. Quel est l'objectif de l'objectif?
- 8. L'objectif va-t-il résoudre mon problème ?
- 9. L'objectif est-il en cohérence avec ma mission, ce que, qui je veux être profondément, mon objectif de vie ?

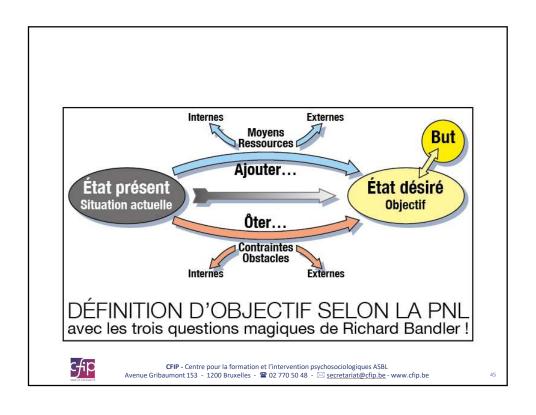


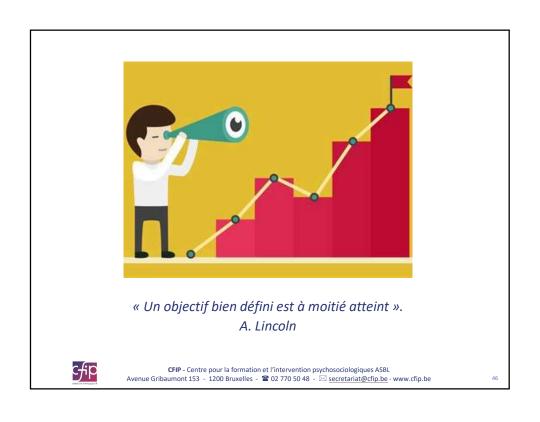
CFIP - Centre pour la formation et l'intervention psychosociologiques ASBL Avenue Gribaumont 153 - 1200 Bruxelles - ☎ 02 770 50 48 - ☒ secretariat@cfip.be - www.cfip.be











Exercice: contrat de changement: définir l'objectif

C'est la 1ere session de coaching. La contractualisation opératoire a été faite.

Le coaché (A) expose sa demande et ses objectifs (si possible plusieurs, mélangés)

Le coach (B) aide à structurer et prioriser les / l'objectif(s) en suivant la grille des filtres de l'objectif (Dilts)

Il s'agit uniquement de paramétrer l'objectif global du coaching, pas encore d'aller trop en détail dans la réalité du coaché, ni dans la recherche de solutions ou de mise en action

Les observateurs (C) observent: comment le coach s'y prend pour paramètrer l'objectif sans aller trop dans le contenu et comment il structure les priorités du client entre les objectifs s'il y en a plusieurs.



CFIP - Centre pour la formation et l'intervention psychosociologiques ASBL Avenue Gribaumont 153 - 1200 Bruxelles - ☎ 02 770 50 48 - ☒ secretariat@cfip.be - www.cfip.be

47

Programme 1. Définitions 2. Contrat de coaching : sens et conditions 3. Typologie des contrats 4. Analyse de la demande et fixation d'objectifs 5. Déontologie et éthique : code ICF et Charte CFIP 6. Compétences ICF abordées

Charte CFIP et Code ICF

- A la lecture de ces deux documents, qu'est ce qui vous a marqué?
- Quelles sont les ressemblances, les différences, les complémentarités ?
- Comment vous situez vous par rapport à ces préceptes ? Comment les voyez-vous? Des contraintes, des interdits, des guides?



 $\textbf{CFIP} - \text{Centre pour la formation et l'intervention psychosociologiques ASBL} \\ \text{Avenue Gribaumont 153} - 1200 \text{ Bruxelles} - \textcircled{8} 02 770 50 48 - \textcircled{$$} \underline{\text{secretariat@cfip.be}} - \text{www.cfip.be}$

53

Ethique et déontologie

Code déontologie ICF: 3 manières de voir l'éthique:

- Restrictions
- Obligations
- Valeurs





CFIP - Centre pour la formation et l'intervention psychosociologiques ASBL Avenue Gribaumont 153 - 1200 Bruxelles - ☎ 02 770 50 48 - ☑ secretariat@cfip.be - www.cfip.be

Ligne de conduite CFIP sur déontologie et éthique

- ☐ Respect de la Charte CFIP
- ☐ Respect Code de Conduite ICF
- ☐ Réussir test interne sur Ethique et Déontologie (Module 3)
- ☐ Réussir exercice sur 8 compétences ICF (fin année 1)
- ☐ Travail sur Soi (psy) & Supervision coaching
- Certifications



 $\textbf{CFIP} - \text{Centre pour la formation et l'intervention psychosociologiques ASBL} \\ \text{Avenue Gribaumont 153} - 1200 \text{ Bruxelles} - $\mathbb{\mathbb{m}} 2770 50 48 - \subseteq \mathbb{\mathbb{s}} \mathbb{\mathbb{s}} \mathbb{certaint}(\mathbb{\mathbb{e}}\mathbb{c})_{be} - www.cfip.be \mathbb{c} www.cfip.be \mathbb{c} is the subseted of the sub$

56

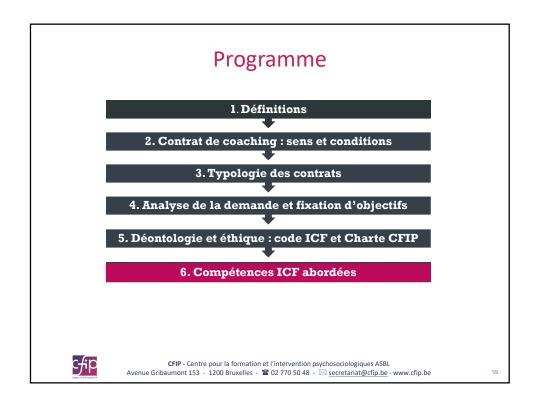
Test QCM Déontologie et éthique





CFIP - Centre pour la formation et l'intervention psychosociologiques ASBL Avenue Gribaumont 153 - 1200 Bruxelles - ☎ 02 770 50 48 - ☑ secretariat@cfip.be - www.cfip.be

Réponses au test 1) D 2) C 3) A 4) D 5) C 6) B 7) A 8) D CFIP - Centre pour la formation et l'intervention psychosociologiques ASBL Avenue Gribaumont 153 - 1200 Bruxelles - 20 2770 50 48 - 20 secretariat@cfip.be - www.cfip.be



Retour sur les compétences ICF travaillées dans ce module

- A partir du référentiel des 8 compétences ICF:
- Prenez en duo un temps de réflexion pour pointer celles qui ont été travaillées dans ce module
- Au terme de ce module, quels sont vos apprentissages spécifiques au regard de ces compétences?



 $\textbf{CFIP} - \text{Centre pour la formation et l'intervention psychosociologiques ASBL} \\ \text{Avenue Gribaumont 153} - 1200 \text{ Bruxelles} - $\mathbb{\mathbb{m}} 2770 50 48 - \simeq \mathbb{\mathbb{s}} \mathbb{\mathbb{certaintd@cfip.be}} - \text{www.cfip.be} \\ \text{New Month of the following properties of the following$

60

Compétences ICF vues

1. Respecter les directives éthiques et les normes professionnelles -

Comprendre les normes et éthiques d'encadrement et pouvoir les appliquer de façon appropriée dans toutes les situations d'encadrement

2. Incarne un état d'esprit Coaching

Développe et maintient un état d'esprit ouvert, curieux, flexible et centré sur le client

3. Définit et maintient les contrats

Est le partenaire du client et des parties prenantes pour définir des contrats clairs concernant la relation de coaching, le processus, les plans et les objectifs. Conclut des contrats pour l'ensemble du processus de coaching ainsi que pour chaque séance de coaching.

4. Développe un espace de confiance et de sécurité

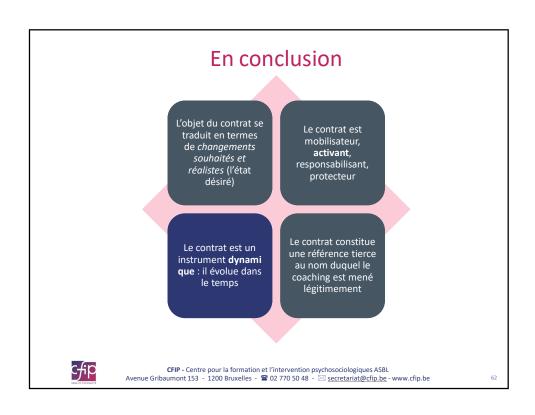
Est en partenariat avec le client pour créer un climat de sécurité et de soutien, qui permette au client de s'exprimer librement. Maintient une relation de respect mutuel et de confiance.

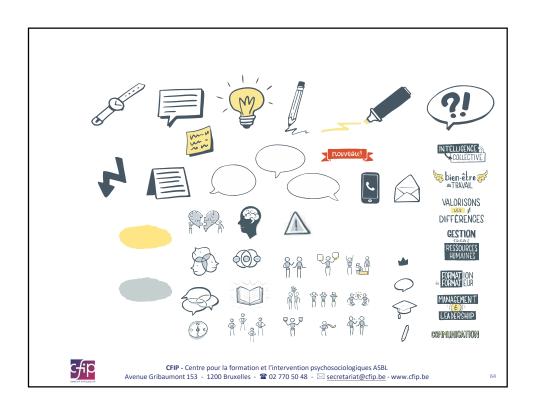
8. Facilite la croissance du client

8.2. Est en partenariat avec le client pour concevoir des objectifs, des actions et des mesures de responsabilisation qui intègrent et développent de nouveaux apprentissages



CFIP - Centre pour la formation et l'interven Avenue Gribaumont 153 - 1200 Bruxelles - ☎ 02 770 50 48







La mission du CFIP



Notre mission est de promouvoir conjointement **l'efficacité** et la **créativité** des organisations et le **développement** des professionnels, des cadres et des dirigeants des différents secteurs de la société.

Le CFIP soutient en ce sens, le **développement des compétences**, la promotion d'une **autonomie responsable et critique**, ainsi que **l'intégration** dans des équipes de travail et de direction.



CFIP - Centre pour la formation et l'intervention psychosociologiques ASBL

Avenue Gribaumont 153 - 1200 Bruxelles - ☎ 02 770 50 48 - ☒ secretariat@cfip.be - www.cfip.be



FORMATION

COACHING

Indépendant de toute structure privée ou publique, le CFIP offre, depuis plus de cinquante ans, son expertise aux organisations de tout type : administrations publiques, secteur non-marchand, associations.

Le CFIP valorise, chez ses collaborateurs, la cohérence et la rigueur intellectuelle, le recul critique, la qualité de leurs interventions, de leurs écrits et de leurs postures.



CFIP - Centre pour la formation et l'intervention psychosociologiques ASBL Avenue Gribaumont 153 - 1200 Bruxelles - ☎ 02 770 50 48 - ☒ secretariat@cfip.be - www.cfip.be

Le CFIP en quelques mots

Certificats et reconnaissance :





Ecole de PNL, certifiée IN



Ecole d'Hypnose, certifiée WHO



Reconnu comme organisme d'Education Permanente

Le CFIP est membre de :











CFIP - Centre pour la formation et l'intervention psychosociologiques ASBL Avenue Gribaumont 153 - 1200 Bruxelles - ☎ 02 770 50 48 - ☑ secretariat@cfip.be - www.cfip.be





Merci de votre participation



Centre pour la Formation & l'Intervention Psychosociologiques ASBL Avenue Louis Gribaumont 153 1200 Bruxelles

Tél: +32 (0)2.770.50.48 secretariat@cfip.be www.cfip.be





CFIP - Centre pour la formation et l'intervention psychosociologiques ASBL Avenue Gribaumont 153 - 1200 Bruxelles - ☎ 02 770 50 48 - ☒ secretariat@cfip.be - www.cfip.be